



CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DE L'ENTRAÎNEUR

1. **Mission et valeurs**

L'entraîneur doit endosser la mission et les valeurs de Baseball Québec et gérer son équipe en les mettant de l'avant, notamment :

Respect : Cela comprend le respect des joueurs de son équipe et de l'équipe adverse, des arbitres, des parents, des adversaires ainsi que les administrateurs de votre association et de votre ligue. L'entraîneur doit respecter les joueurs en tout temps et agir dans le meilleur intérêt de leur sécurité et de leur développement, tant sportif que personnel.

Intégrité : Faire preuve d'intégrité dans la gestion de son équipe et dans le respect des règles de jeu. Traiter son propre enfant avec les mêmes privilèges et restrictions que l'ensemble des joueurs de l'équipe. L'entraîneur doit également agir avec intégrité dans l'exercice de ses fonctions avec les collègues, les officiels, les dirigeants, le public et le sport du baseball.

Transparence : Faire preuve de transparence vis-à-vis les joueurs et les parents. Un bon entraîneur devrait avant tout être un bon communicateur.

Équité : Reconnaître que tous ont payé le même prix et ont droit à un temps de jeu similaire. L'alignement et les positions sur le terrain peuvent varier en fonction des forces et faiblesses de chacun mais aucun ne devrait être laissé de côté plus souvent que les autres. De plus, l'entraîneur ne fera appel à des réservistes que dans le but de palier à un manque de joueurs et non pour renforcer son équipe. Les joueurs réguliers devraient être avoir priorité sur les remplaçants.

Plaisir : S'assurer que tous y trouvent leur compte en ayant un équilibre entre la performance de l'équipe et l'estime personnel de l'enfant.

2. **Compétence**

L'entraîneur doit se préparer afin de bien servir les joueurs de façon professionnelle sur les aspects technique, physique, psychologique et social.

3. **Respect des règlements**

L'entraîneur doit accepter et appliquer autant les règlements de jeu du baseball que ceux de Baseball Québec.

4. **Respect des officiels**

L'entraîneur doit accepter et comprendre le rôle des officiels ainsi que leurs décisions. Toute intervention avec eux doit se faire avec le meilleur respect.

5. **Comportement avec les autres entraîneurs**

Le comportement envers les autres entraîneurs doit se faire avec courtoisie, respect et bonne foi.

6. **Formation**

L'entraîneur doit s'assurer de posséder la formation requise par Baseball Québec.